



## MAULEVRIER

### Assemblée Générale

Samedi 28 janvier 2023 à 14 h

Parc Oriental de Maulévrier

### Compte rendu

L'assemblée générale du Bonsaï Club de Maulévrier s'est tenue le 28 janvier 2023 à 14 heures au siège de l'association au Parc Oriental de Maulévrier en présence de 30 membres et 2 invités :

Etaient présents :

- Daniel ANTIER, Erwann AUTRET, Jacqueline BEJIN, Sylvie BERNARDET, Marie-Cécile BERTRAND, Guy BIBEYRAN, Jocelyne BONNET, Michel BOSSOREILLE, Monique CHAUVIN, Laurent CLAUDEL, Damien CORABOEUF, Jean-Marc FARNY, Elisabeth FEYS, Mireille GABORIT, Michel GODARD, Monique GODET, Brigitte JOANNY, Yannick LAFAURIE, Mathieu LAUX, Gérard MARY, Laurent MERLET, Odile OGER, David PEARSON, Daniel PITON, Caroline RODRIGUEZ, Françoise SOUCHEZ, Eric STEVENS, Claude SUZE, Marine TURGIS, Françoise VINCENT.

Etaient excusés :

- Jacques BOISOTEAU, Michel BOUCARD, Guy DESANFELICIANO, Patrick DUJARDIN, Claude HERMOUET, Alexandre LECLAIR, Franck MATHIAS, François PAPIN, Philippe PENAULT, Guillaume RAMBAUD, Franck RAVARD, Baptiste TROUILLARD.

Etaient invités :

- Evelyne CRESPEAU, Clément VIOLLEAU.

Le Président accueille les participants et les remercie d'avoir fait le choix de prendre un peu de temps pour cette importante réunion. Il souligne également la forte mobilisation des adhérents à cette Assemblée Générale, signe de l'intérêt porté au BCM par ses adeptes.

Avant d'entamer les débats, il demande si les adhérents souhaitent inscrire des questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Ces questions pourront être traitées en fin de réunion, en questions diverses.

A l'issue d'un tour de table, il est décidé de compléter l'ordre du jour des questions suivantes :

- Claude Hermouet (excusé mais interrogeant par mail), demande où en est la relation entre le B.C.M. et le Parc Oriental.
- Claude Hermouet (excusé mais interrogeant par mail), cherche toujours un « expert »

(suivant les termes de sa question) pour le seconder ou prendre en main, sa mission de gestion du site internet.

- Jean Marc Farny propose des modifications du règlement intérieur du BCM.
- Marie-Cécile Bertrand questionne sur la visibilité des activités du BCM sur les réseaux sociaux.
- Marie-Cécile Bertrand interroge sur l'avancée du « fil rouge sur les forêts ».
- Marie-Cécile Bertrand demande où en est le suivi des « arbres du don » du parc.

La parole leur sera donnée lors de l'étude de ces points.

Gérard Mary propose de passer à l'examen de l'ordre du jour.

## **1 - Rapport Moral 2022 par le président**

Le président tient tout d'abord à remercier Jacqueline, Laurent et Yannick pour leur indéfectible disponibilité, leur rigueur et réactivité tout au long de cette année 2022.

Année 2022 qui vit les activités du BCM reprendre en présentiel avec tout le plaisir que l'on y puise, car un club c'est avant tout la rencontre avec l'autre. De nous retrouver physiquement, pour échanger sur le temps qui passe et patiner les arbres, partager nos erreurs instructives, mutualiser nos diverses expériences.

Ce premier point du précédent rapport d'orientation est donc validé.

Voyons maintenant la chronologie 2022.

### **Le comité technique, pierre angulaire du BCM**

Le point suivant ciblait l'activité du comité technique. En 2022, c'est sur une base de 6 matinées dédiées et d'une journée de formation animée par Patrick Dujardin (que nous remercions) que les membres du comité se retrouvèrent pour parler stratégie pédagogique, technique et programmation.

Les membres du comité se succédèrent également pour cloturer le cycle des cours d'intégration s'appuyant sur le power point de qualité, réalisé par Michel Godard (que nous remercions).

Power point que nous passons sur l'ordinateur nouvellement acheté par Yannick (que nous remercions) pour la modique somme de 638,99 euros, pack office compris.

Les cours d'intégration trouvèrent leur public, en effet, sur les 41 adhérents et sauf erreur de ma part :

- 37 participèrent au moins à un cours d'intégration
- 25 furent présents à 5 séances et plus
- 16 à 8 séances et plus
- 4 firent le grand chelem : Laurent Claudel, Mireille Gaborit, Yannick Lafaurie et Mathieu Laux (4 récents adhérents) que nous félicitons
- En moyenne, 22 membres participèrent dans une fourchette comprise entre 19 et 25 adhérents.
- Les membres présents participèrent en moyenne 5,24 fois sur l'ensemble des 10 cours.

En dehors des éléments chiffrés, arrive la satisfaction du devoir associatif rondement mené chevillé à l'impérieuse nécessité de se former. Et, comme chacun le sait, on se forme avec soi, avec les 'choses' et avec les autres.

Se former pour progresser, progresser pour, au petit matin blême avant, ou pas, une rude journée de labeur, retrouver nos arbres qui, reconnaissants des soins prodigués, nous saluent aimablement (s'ils sont sur la bonne face), nous gratifiant de leurs splendides développements.

Se former pour former, pour accompagner, voici une des bases de la progression sur laquelle le C.A. du BCM est déterminé. Le passage de niveau de l'exposition régionale des 7 et 8 mai 2022 permis au comité technique de voir reconnues d'autres compétences et se décline actuellement dans la configuration suivante :

- N3 : Patrick Dujardin
- N1 : Marie Cécile Bertrand, Caroline Rodriguez, Michel Godard, Claude Hermouet, Laurent Merlet et Gérard Mary
- En passe de validation : Monique Godet
- Membre : Michel Bossoreille
- Aspirants N1 : Jean Marc Farny et Eric Stevens

Lors de cette même exposition, notons que Laurent Merlet (que nous félicitons) se classa deuxième du concours nouveau talent régional et ainsi réserviste pour le national.

N'omettons pas de mentionner les ateliers menés par les éminents N3 de la Fédération que sont :

- Jean Bernard Gallais autour des genévriers «moitié prix »
- Jean Croizer
- Patrick Dujardin

Ces autres points du précédent rapport d'orientation sont donc également validés.

Nous rappelons à l'assemblée que peut faire partie du comité technique qui le souhaite, et, sauf exception, d'envisager à plus ou moins long terme, le passage de niveau. Il suffit juste d'en émettre le souhait auprès du vice-président.

### **Les expositions du BCM**

Dans un autre registre, soyons fiers de la qualité de l'exposition que le BCM proposa les 4 et 5 juin 2022. Tentures et tatamis, bonsaï et plantes d'accompagnement ravirent les 500 visiteurs (soit une estimation basse de 20% du total des 2500 entrées du parc) qui franchirent le seuil.

Selon les dires d'un ancien président de la FFB, notre présentation était quasiment aussi réussie que celle de son ancien club, ce qui n'est pas peu dire...

Vous retrouvez les photos de Claude H. sur le site du BCM.

### **Salon National du Bonsaï**

A l'heure où l'on croit que les réseaux sociaux informent tout le monde en temps réel, il se peut, cependant, que certains passent à côté d'informations qu'on pensait parfaitement diffusées.

Je me propose de vous compter, succinctement, l'expérience du BCM lors du Salon National du Bonsaï.

Avril 2021,

David Jamet et Michel Godard, membres du bureau du parc oriental de Maulévrier, nous informent que le Salon National 2022 sera une édition spéciale. Les 10 derniers invités des 10 dernières années seront présents et il sera proposé à 10 groupes (clubs ou pas) de présenter en équipe, 4 ou 5 arbres dans un nombre de tokonomas correspondants.

Fort de ces informations, la décision est prise lors de l'A.G. 2022, de faire acte de candidature.

Sous la houlette de Marie-Cécile, Laurent Merlet, Michel Godard et de Patrick, le BCM envoie 5 photos des 5 compositions choisies pour représenter le club.

Serons nous retenus ?

Le temps passe, insoutenable suspens....

On apprend que 12 groupes postulent... Ferons-nous partie de l'aventure ?

Eh bien oui. L'organisation nous rassure en louant la qualité de nos photos, nous ferons bien partie des 10.

Juin 2022,

L'été arrive avec ses étouffantes chaleurs... Marie-Cécile, Monique Godet, Guillaume et Patrick portent d'attentifs soins à leurs arbres choisis pour représenter le BCM.

Le chêne de Monique Godet inquiète. Le bougre ne répond pas aux soins prodigués !

Septembre 2022

Le chêne de Monique ne souhaite pas être exposé au grand damn de son accompagnatrice ! Laurent Merlet, toujours en veille, recherche avec Patrick une solution de rechange. Un charme de Corée de la collection de Patrick ne voit aucun inconvénient à participer à l'aventure, ouf ! Merci à eux deux.

Samedi 10 septembre 2022, matin,

Les 5 tokonomas du BCM sont présentés, sous le grand chapiteau monté pour l'occasion et donnent entière satisfaction aux membres du club.

Samedi 10 septembre 2022, soir,

Proclamation des résultats :

1er - le club de Lorient

2ème - le groupe de François Jeker (Mulhouse)

3ème - Le Bonsaï Club de Maulévrier

Et "coup de coeur Esprit bonsaï" pour la forêt de hêtres de Marie Cécile.

Voilà résumée cette expérience qui, soit écrit en passant, rapporte 250 € (valeur du 3ème prix) au BCM.

David Jamet, cheville ouvrière du Salon, m'a dit de remercier tous les membres du BCM pour leurs

implications dans la réussite de ce week-end, ce qui est fait.

Pour conclure cette happy end, je tenais à tous vous remercier pour votre implication, vos facultés d'adaptations et votre pugnacité qui portent haut les couleurs du BCM.

Cet autre point du précédent rapport d'orientation est donc également validé.

### **Octobre 2022: Exposition couleurs d'automne**

Le BCM proposa sa traditionnelle exposition automnale à laquelle de nombreux membres du BCM prirent part, ce qui est une belle satisfaction.

La présentation de notre exposition n°2 fut simple mais efficace. En ce beau dimanche ensoleillé, nous profitâmes de l'affluence des visiteurs du parc pour compter par centaines les curieux qui avancèrent sous la halle.

### **La vente d'arbres entre membres**

C'est en mars et octobre 2022 que se déroulèrent les premières ventes d'arbres entre membres du BCM. Cette proposition a trouvé son public au regard du nombre de transactions effectuées.

Par cette action, nous nous inscrivons bien dans la tradition japonaise de transmission des arbres.

### **Novembre - décembre : saison des stages**

Jean Croizer (N3 de la FFB) lança cette fin d'année studieuse. Fort de son expertise, quelques arbres trouvèrent une direction un peu plus claire. C'est toujours un plaisir de progresser sous la houlette de Jean qui transmet patiemment ses connaissances.

Patrick Dujardin (N3 de la FFB et membre éminent du BCM) paracheva cette période à fort coefficient de matière grise. Un samedi premium pour le comité technique suivi d'un dimanche gold pour les volontaires. Remercions à nouveau Patrick pour l'impulsion donnée aux activités formatrices du BCM.

### **Au sujet des substrats :**

La campagne de substrats 2022 tourna court au regard des tarifs pratiqués par la serre du Parc Oriental qui, avec notre réduction de 20%, nous faisait la meilleure proposition.

### **La communication au sein du BCM**

Une information régulière par mail est le lien officiel qui permet à chacun d'être informé des actualités du BCM.

Pour rappel, depuis le 26 mai 2021, un groupe Whatsapp est mis en place et proposé aux membres qui le souhaitent. L'objectif étant de partager sur notre passion commune et nos différentes expériences bonsaï. Les membres intéressés peuvent toujours se manifester auprès de Laurent (06 86 96 72 84 ou par mail : lmerlet@sfr.fr). Chacun veille à en faire une utilisation raisonnée et respectueuse.

Ainsi s'achève la lecture du rapport moral 2022. Le Président propose ensuite à l'assemblée générale d'approuver le rapport moral. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## 2 - Rapport financier de la trésorière

Avec assurance et détermination, Jacqueline Bejin, présente le rapport financier 2022.

### Rapport Financier 2022

| Recettes                              | 2022    | 2021 | Dépenses                                   | 2022    | 2021    |
|---------------------------------------|---------|------|--------------------------------------------|---------|---------|
| Vente de substrats                    |         | 1564 | Achats de substrats + port                 |         | 1421,6  |
|                                       |         |      | Achats de fraises pour Makita              |         |         |
| 3ème prix Salon National              | 250     |      | Achat PC + Pack office                     | 638,99  |         |
|                                       |         |      |                                            |         |         |
| Première vente d'arbres...            | 52,7    |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      |                                            |         |         |
| Seconde vente d'arbres...             | 49,1    |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      | Papèterie (43.66 + 23.18)                  | 66,84   |         |
| Renou. coti. adhérents (52 € x 34)    | 1768    | 1792 | Fournitures - petit matériel (38.40+29.99) | 68,39   | 69,07   |
| Cotis. adhérents sans parc (40 € x 2) | 80      |      | Cartes Parc oriental (12 € x 39)           | 468     | 444     |
| Cotis. Sans FFB (39 € x1)             | 39      |      |                                            |         |         |
| Cotis. nouveaux adhérents (65€ x 4)   | 260     |      | remboursement cotis ffb                    | 13      |         |
| Cotis. trim 4 (25 x 3)                | 75      |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      | Cotisations club FFB (13 € x 36)           | 468     | 429     |
| Participation ateliers JB Gallais     | 111     | 317  | Cotisations club FFB (26 € x 4)            | 104     | 130     |
|                                       |         |      | Adhésion club                              | 15,5    | 15,5    |
| Participation ateliers J Croizer      | 214     |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      | Inscriptions N1                            | 92      |         |
| Participation atelier P. Dujardin     | 103     |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      | Déplacement formateur JB Gallais           | 0       | 173,93  |
|                                       |         |      | Déplacement formateur P. Dujardin          | 0       |         |
|                                       |         |      | Déplacement formateur J Croizer            | 258     | 245     |
|                                       |         |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      | Frais formateur repas cadeau JB Gallais    | 96,25   |         |
|                                       |         |      | Frais formateur repas cadeau J.Croizer     | 101,66  |         |
|                                       |         |      | Frais formateur repas cadeau P. Dujardin   | 107,7   |         |
|                                       |         |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      | Achat livres (51 + 79.8)                   | 130,8   |         |
|                                       |         |      | Abonnement France Bonsaï 1 an              | 49      |         |
|                                       |         |      | Abonnement Esprit Bonsaï 2 ans             | 92      |         |
|                                       |         |      | Abonnement Bonsaï Focus 2 ans              | 197,17  |         |
|                                       |         |      | Documentations abonnement                  |         | 216,6   |
|                                       |         |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      | Assurance responsabilité civile            | 92,06   | 88,79   |
|                                       |         |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      | Réceptions                                 | 77,99   |         |
|                                       |         |      | Hebergement site internet                  | 57,21   | 52,09   |
|                                       |         |      | Frais de conseil et assemblées (AG)        |         |         |
|                                       |         |      | Déplacement congrès FFB GB + MCB (120x2)   | 0       |         |
|                                       |         |      |                                            |         |         |
|                                       |         |      |                                            |         |         |
| Résultat                              | 3001,8  | 3673 | Résultat                                   | 3194,56 | 3285,58 |
| Déficit                               | 192,76  |      | Excédent                                   |         |         |
|                                       |         |      |                                            |         |         |
| Totaux                                | 3194,56 |      | Totaux                                     | 3194,56 |         |

COMPTE EPARGNE au 31/12/22 1376,29

COMPTE COURANT au 31/12/22 728,84

TOTAL AVOIR au 31/12/22 2105,13

Jean Marc Farny interroge sur le fait que le compte épargne (n'ayant pas été utilisé en 2022) comptait 1357,64 € lors du rapport financier 2021 et, qu'à ce jour, il soit crédité, dans le rapport financier 2022, de la somme de 1350,89 €.

Ainsi s'achève la lecture du rapport financier 2022. Le Président propose ensuite à l'assemblée générale d'approuver le rapport financier. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Après vérification (le soir même) de notre compte épargne sur l'espace BCM du Crédit Agricole, une erreur de lecture, de notre fait, s'est glissée d'une part, dans le compte rendu de C.A. du 11 janvier 2023 ainsi que dans le rapport financier présenté lors de cette A.G.

Le compte épargne du BCM est bien crédité à ce jour de 1376,29 €.

Cette rectification est faite dans le tableau ci-dessous et cette incohérence ainsi expliquée.

Une capture d'écran est disponible pour les membres souhaitant le vérifier.

### **3- Rapport d'orientation 2023**

S'Organiser, Echanger, Partager, Mutualiser, Se Former, Accompagner.

Ce lundi 3 janvier 2023, à l'heure où j'écris ces mots, il me semble que 2022 permis au BCM de renouer avec ses traditionnels rendez-vous.

Forts des enseignements tirés du sondage d'opinions des membres du BCM, réalisé sous la présidence de Jean-Marc Farny, nous souhaitons inscrire 2023 dans la mouvance 2022, à savoir :

- Tout d'abord poursuivre nos séances physiquement (en tout bien tout honneur).
- Ensuite, avec l'appui du calendrier 2023, d'affiner notre organisation tout au long de l'année avec comme pivot le comité technique.
- De poursuivre une animation et un séquençement clairs des séances
- De passer des niveaux
- D'accompagner les nouveaux adhérents tout en nous perfectionnant grâce aux matinées spécifiques.
- D'encore et toujours élever (si possible) le niveau de nos 2 expositions afin de se rapprocher, dans un premier temps, puis, ensuite, de dépasser la Kokufu.
- De participer en tant que club au challenge inter club du congrès national à Albi, en octobre 2023.
- D'impliquer le plus grand nombre à présenter un arbre lors des expositions du club.

Bref, de rester exigeants dans nos pratiques afin de porter haut les frondaisons des arbres qui nous fascinent.

Ainsi s'achève la lecture du rapport d'orientation 2023. Le Président propose ensuite à l'assemblée générale d'approuver le rapport d'orientation. Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité.

## **4 - Budget 2023**

### **Bonsaï Club de Maulévrier**

#### **Projet de Budget 2023**

Le budget 2023 a été construit sur les bases suivantes :

##### **1 – LES RECETTES**

Estimées à 4092 €, les recettes s'appuient sur :

- les cotisations de 44 membres actifs c'est à dire 44 adhérents ayant réglé leur cotisation annuelle,
- la vente d'arbres
- la participation aux stages N3

##### **2 – LES DEPENSES**

Les dépenses sont programmées à hauteur de 4539,5 €. Elles se décomposent comme suit

- une reconduction des dépenses habituelles (assurance responsabilité civile, abonnement Internet...),
- l'achat de fraises pour la Makita,
- l'achat de cartes d'accès au Parc Oriental au prix de 14,25 €
- le paiement de la cotisations à la FFB de 31 € au titre du club
- le paiement de la cotisation FFB de 26 € pour chaque adhérent
- l'achat d'un arbre pour le challenge inter club du congrès national d'Albi d'environ 600 €
- la fabrication sur mesure de 2 coffres et d'une boîte de rangement de la TV d'environ 250 €
- l'achat de banderoles et d'un kakémono pour affiner l'exposition de printemps pour environ 300 €
- les frais d'inscriptions au Niv 1 pour 2 membres
- le financement de 2 ateliers avec des n3, des indemnités de déplacement et cadeaux aux formateurs
- l'enrichissement du fonds documentaire avec le renouvellement de l'abonnement France Bonsaï et l'acquisition de livres spécialisés
- d'une dotation pour nos représentants au congrès national d'Albi

L'équilibre du budget 2023 du Bonsaï Club de Maulévrier est assuré par une utilisation de la réserve du compte courant de 447,5 €.

Le projet de budget a été discuté en Conseil d'administration lors de sa réunion du 11 janvier 2023.

# BUDGET PREVISIONNEL 2023

| Recettes                                    | 2023   | 2022   | Dépenses                                 | 2023          | 2022   |
|---------------------------------------------|--------|--------|------------------------------------------|---------------|--------|
|                                             |        |        | Fournitures diverses                     | 70            | 69,07  |
| Vente de substrats                          | 0      | 0      | Achats de substrats + port               | 0             | 0      |
|                                             |        |        | Achats de fraises pour Makita            | 200           | 0      |
| Vente d'arbres,..                           | 100    | 101,8  | Achat PC + Pack office                   | 0             | 640    |
| Cotisations adhérents (68 € x 44)           | 2992   | 2080   | Cartes Parc oriental (14,25 € x 42)      | 598,5         | 456    |
|                                             |        |        | Cotisation club FFB                      | 31            | 16     |
|                                             |        |        | Cotisation individuelle FFB (26 € x 44 ) | 1144          | 572    |
| Arbre challenge inter club                  | 600    |        | Arbre pour challenge inter club          | 600           |        |
|                                             |        |        | Coffres et caisse TV                     | 250           |        |
|                                             |        |        | Banderoles et kakémono                   | 300           |        |
|                                             |        |        |                                          |               |        |
|                                             |        |        | Frais d'inscription Niv 1 et 2 (23 €)    | 46            | 92     |
| Participation 2 ateliers N3 (x15 €)         | 400    | 317    | Déplacements formateurs N3               | 270           | 258    |
|                                             |        |        | Frais formateur( repas+cadeau ...)       | 220           | 209    |
|                                             |        |        | Documentation - Abonnements              | 200           | 468,97 |
|                                             |        |        | Assurance responsabilité civile          | 100           | 92,06  |
|                                             |        |        | Frais de réception                       | 100           | 77,99  |
|                                             |        |        | Hébergement site Internet                | 60            | 57,21  |
|                                             |        |        | Frais de conseil et assemblées (AG)      | 150           | 0      |
|                                             |        |        | Déplacement congrès FFB Albi             | 200           | 0      |
| Recettes exceptionnelles                    |        | 250    | Dépenses imprévues                       |               |        |
| <b>Résultat</b>                             | 4092   | 2748,8 | <b>Résultat</b>                          | 4539,5        | 3008,3 |
| <b>Déficit</b> (Prélèvement compte courant) | 447,5  | 259,5  | <b>Excédent</b>                          |               |        |
|                                             |        |        |                                          |               |        |
| <b>Totaux</b>                               | 4539,5 | 3008,3 | <b>Totaux</b>                            | 4539,5        | 3008,3 |
| COMPTE EPARGNE                              |        |        |                                          | 1376,29       |        |
| <b>COMPTE COURANT 31/12/2022</b>            |        |        |                                          | <b>728,94</b> |        |
| TOTAL AVOIR                                 |        |        |                                          | 2105,23       |        |

A l'issue d'un rapide échange et de quelques précisions, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2023 arrêté en recettes et en dépenses à 4539,5 €.

## 5 - Cotisation 2023

Au 31 décembre 2022, la situation financière de l'association est saine et l'année s'achève avec un solde positif de l'ordre de 728,94 € sur le compte courant. Les réserves financières du livret A n'ont pas été mobilisées. Elles s'élèvent à 1376,29 €.

Le Bonsaï Club de Maulévrier reste très attaché à favoriser la formation des adhérents, le perfectionnement des membres du Comité technique, la visibilité des expositions du club, la participation à de nouveaux challenges, d'une part.

D'autre part, la FFB nous informe que la cotisation spéciale « covid » de 13 € perçue en 2021 et 2022, revient à son tarif d'avant, soit 26 €.

S'ajoute à cela le passage de 12 € à 14,25 € de notre cotisation au parc Oriental.

Dans ce contexte, le budget 2023 se donne les moyens de faire face aux dépenses courantes de gestion. Le CA propose de reporter le retour à la normale FFB et l'augmentation de notre hôte, sur la cotisation des membres qui sera ainsi de 68 € pour l'année 2023.

La participation 2023 des membres du BCM se décompose donc ainsi :

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| Cotisation FFB            | 26 €    |
| Cotisation parc Oriental* | 14,25 € |
| Part BCM                  | 27,75 € |

Montant total de la cotisation 2023 au BCM = 68 € / par membre

Au regard de ces éléments, le conseil d'administration propose, à l'assemblée générale, de fixer à 68 € le montant de la cotisation 2023.

Il appartient à l'assemblée générale de se prononcer, par un vote, sur la fixation du montant de la cotisation annuelle au Bonsaï Club de Maulévrier pour l'année 2023 à 68 €.

\* Cette cotisation donne accès à une entrée gratuite permanente au parc oriental et à une remise de 20% pour tout achat à la serre, sur présentation de la carte.

Jean-Marc Fanny s'exprime sur le fait qu'une adhésion arrondie à 70 € n'aurait rien eu de scandaleux. Le président argumente qu'après les années covid, un palier « retour à la normale » était nécessaire et que le budget prévisionnel s'équilibrait avec cette proposition d'adhésion.

Le rapport d'orientation est adopté par 29 voix / 30 et une abstention.

## **6 - Calendrier 2023 et programme d'actions**

Le président signale que chacun a reçu le calendrier fin décembre 2022. Il précise que cette programmation comprend :

- les 4 matinées à thème (la ligature, les érables, l'effeuillage, les pins)
- les rencontres du comité technique,
- les 2 stages avec des animateurs N3 de la FFB,
- le stage régional avancé shohin (gratuit FFB) à Maulévrier,
- les sorties prélèvements des 25 et 26 mars 2023,
- la participation du BCM au challenge inter-club lors du congrès national à Albi les 14 et 15 octobre 2023.

**Il émet le vœux que, pour les 2 expositions du BCM, chaque membre se mobilise et prépare un arbre qui sera présenté au public.**

Michel Godard précise que le BCM fête ses 10 ans d'existence officielle en cette année 2023. Il est acté que l'exposition du club des 13 et 14 mai 2023 sera dédiée à cet anniversaire.

L'exposition régionale des 27 & 28 mai 2023 à Changé, verra Monique Godet passer son dernier module du N1.

– **Réponses aux questions non inscrites à l'ordre du jour**

- Claude Hermouet (excusé mais interrogeant par mail), demande où en est la relation entre le B.C.M. et le Parc Oriental.

Michel Godard informe l'assemblée qu'il est toujours membre en activité du C.A. du parc oriental et représente toujours le BCM dans cette instance.

- Claude Hermouet (excusé mais interrogeant par mail), cherche toujours un « expert » (suivant les termes de sa question) pour le seconder ou prendre en main, sa mission de gestion du site internet.

Des prises de paroles aussi vives que désordonnées, fusent de toutes parts. En substance, le C.A., lors de ses prochaines réunions, s'emparera de la problématique globale de la communication du BCM (site internet, mail, WhatsApp, etc...) et tentera d'apporter une réponse satisfaisante.

A ce jour, nous remercions Claude H. pour son implication et incluons son questionnement dans notre boucle de réflexion.

- Jean Marc Farny propose des modifications du règlement intérieur du BCM.

#### Article 3 - Cotisations

Chaque participant à ces actions de formation versera une contribution financière forfaitaire journalière dont le montant est fixé annuellement par le conseil d'administration avec l'objectif d'un autofinancement des ateliers animés par des représentants de la FFB.

#### 7-4 Le président

Dans le cadre du projet associatif et par dérogation aux dispositions de l'article 7.7 du Règlement Intérieur, le Président peut, à titre exceptionnel, être autorisé à régler des dépenses d'investissement dans la limite de 700 € sous réserve de disposer des ressources financières suffisantes et après avis favorable du Trésorier exprimé lors d'une séance du Conseil d'Administration.

#### 7-5 Le vice-président

Dans le cadre du projet associatif et par dérogation aux dispositions de l'article 7.7 du Règlement Intérieur, le Vice-Président peut, à titre exceptionnel, être autorisé à régler des dépenses d'investissement dans la limite de 700 € sous réserve de disposer des ressources financières suffisantes et après avis favorable du Trésorier exprimé lors d'une séance du Conseil d'Administration

Soumis au vote de l'assemblée, ces modifications du règlement intérieur sont adoptées par 28 voix / 30 et 2 abstentions.

- Marie-Cécile Bertrand questionne sur la visibilité des activités du BCM sur les réseaux sociaux.

Ce point fut débattu suite à la question précédemment posée par Claude H.

- Marie-Cécile Bertrand interroge sur l'avancée du « fil rouge sur les forêts ».

Les membres ayant acquis des plants lors de la proposition d'achat collectif sont :

- invités à poursuivre la culture de leurs plants afin de les faire grossir de préférence en différents diamètres,
- de les apporter lors des séances du club afin de proposer aux animateurs du BCM de les aider à composer une forêt, d'une part.

D'autre part, une matinée ou une journée sera au programme du calendrier 2024 afin d'avancer sur cet exercice spécifique.

- Marie-Cécile Bertrand demande où en est le suivi des « arbres du don » du parc.

A ce jour et pour différentes raisons, nous déplorons la mort de 3 arbres du don du parc. Afin de poursuivre cette expérience, lors de certaines séances, il sera demandé aux membres d'apporter leur exemplaire afin de poursuivre leurs études.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale du Bonsaï Club de Maulévrier est close.

Le Président remercie l'assemblée pour sa participation, invite les adhérents à régler leur cotisation 2023 et à partager la traditionnelle galette.

Compte rendu rédigé par Yannick Lafaurie et Gérard Mary  
Fait le 30/01/2023

Le secrétaire Yannick Lafaurie  
Le président Gérard Mary